

ECOLE DE SKI ET DE MONTAGNE du CLUB ALPIN MOUTIERS ET HAUTE TARENTEAISE

REGLES DE BONNE CONDUITE

1. Le RDV pour le départ est à 12H45 précise sur le parking.
2. Les parents/personnes responsables de l'enfant doivent accompagner les enfants au RDV et ce jusqu'au départ du car.
3. Les parents/personnes responsables de l'enfant doivent être présents au retour du car, généralement vers 17 heures 30.

Le matériel de ski et les vêtements des enfants doivent être identifiés avec leur nom et prénom.
Adressez-vous au CAF, si vous souhaitez louer du matériel (partenariat avec Go-sport)
Les enfants doivent être vêtus chaudement (pull+ blouson+bonnet+gants...)
Les enfants doivent avoir **dans un sac à dos** :

- Des lunettes de soleil ou un masque de ski
- Des gants chauds
- De la crème solaire
- Une gourde
- Un gouter

Le port du casque et de la chasuble est OBLIGATOIRE pour tous les enfants quel que soit leur âge et leur niveau de ski. Cette dernière sera fournie par le club.

Pour des raisons de sécurité, nous nous réservons le droit de ne pas emmener votre enfant, si ces conditions ne sont pas respectées.

Les parents sont tenus d'informer le responsable de l'activité Martial au 0624973180 en cas d'absence de leur enfant. Aucun remboursement ne sera fait.

Les responsables de l'ESM se réservent le droit d'annuler une sortie ; celle-ci sera alors reportée. Vous serez informés par mail ou par téléphone et cela jusqu'au samedi matin.

L'activité est encadrée par des moniteurs de l'ESF de Courchevel (Ecole de ski français) diplômés ; ils sont seuls juges du niveau de ski des enfants.

Pour pouvoir valider un diplôme en fin de session (passage des étoiles), les enfants doivent être présents régulièrement.

Tout comportement inadapté au bon déroulement de l'activité sera sanctionné par une exclusion sans remboursement.

Pour mémoire, des parents bénévoles assurent la coordination et la sécurité de l'activité : voyage en car, accompagnement à l'arrivée dans la station, manipulation des skis, retour au car ...

Nous comptons donc sur l'**INDISPENSABLE participation des parents**.

Les parents accompagnants appliquent les consignes des Responsables de l'activité et des moniteurs de l'ESF. En fonction des besoins et des aptitudes de chacun, les parents accompagnants sont repartis dans les groupes.

Adressez-vous aux responsables de l'activité
Martial : 0624973180
André : 0632436633